

Questions orales

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES—LE PROGRAMME SPÉCIAL ENVISAGÉ

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme le chômage chez les jeunes de moins de 25 ans est quatre fois plus élevé que chez les gens de plus de 25 ans et comme le ministre a dit que les «possibilités d'emploi sont là où elles comptent», le ministre projette-t-il quelque programme spécial pour les jeunes, à part celui de Perspectives-Jeunesse prévu pour le printemps prochain, afin de ne pas désenchanter les jeunes Canadiens et de ne pas les aliéner de notre système économique?

L'hon Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas d'où le député tire les mots «possibilités d'emploi là où elles comptent». Cette interprétation de mon discours est un peu déconcertante. J'admets toutefois qu'il faut, pour assurer des possibilités d'emploi aux jeunes et dans certaines régions, agir de façon beaucoup plus précise que pour remédier au problème général du chômage. C'était là le thème de mon discours de l'autre jour.

M. Lundrigan: Alors, pourquoi le ministre n'en fait-il rien?

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LA COUPE DANS LES CRÉDITS PRÉVUS POUR LE PIL—
DEMANDE D'EXPLICATIONS—LES CRITÈRES
D'ADMISSIBILITÉ

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné que le taux désaisonnalisé du chômage a augmenté à 6 p. 100 et que le chômage chez les personnes de 14 à 24 ans a atteint presque 11 p. 100 de l'effectif ouvrier, le ministre nous dirait-il pourquoi les fonds prévus pour les projets d'initiative locale, auxquels prennent part surtout les jeunes gens, ont été réduits cette année à 83 millions de dollars, des 165 millions qu'ils étaient au début l'an dernier et auxquels on avait ajouté un montant supplémentaire de 70 millions?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je dirai tout d'abord que les montants l'an dernier, à cette période de l'année, si j'ai bonne mémoire, variaient entre 80 et 85 millions de dollars. Cette question est constamment à l'étude.

M. Orlikow: Vu le taux très élevé du chômage chez les jeunes, pourquoi les critères d'admissibilité des projets ont-ils été rendus si difficiles cette année, avec le résultat que beaucoup moins de gens ont été employés à ces projets.

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que ce soit vraiment le cas. J'estime que les révisions effectuées visent à s'assurer que les fonds destinés à ces programmes iront aux îlots de chômage les plus marqués, au lieu d'être affectés à d'autres services, quelles que soient leur valeur ou leur raison d'être.

[M. Marchand (Langelier).]

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA POSSIBILITÉ DE RALENTISSEMENT OU DE BLOCAGE
DU TRANSFERT DES HÔPITAUX À D'AUTRES
COMPÉTENCES

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Étant donné le désir soudain de prendre sa retraite qu'a manifesté le D^r Ritchie, sous-ministre adjoint chargé des hopitaux, pouvons-nous maintenant en déduire qu'il y aura un ralentissement, ou mieux encore, un gel du transfert des hopitaux des anciens combattants à d'autres compétences?

M. MacDonald (Cardigan): Monsieur l'Orateur, je suis désolé, je n'avais pas branché mon poste et je n'ai pas entendu la question.

M. McKinnon: Monsieur l'Orateur, étant donné le désir soudain de prendre sa retraite exprimé par le D^r Ritchie, sous-ministre adjoint chargé des hopitaux, pouvons-nous maintenant en déduire qu'il y aura un ralentissement, ou mieux encore, un gel du transfert des hopitaux des anciens combattants à d'autres compétences?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, en réponse à la première partie de la question, je dirai qu'il n'y a eu aucune intention soudaine. Son intention de prendre sa retraite était connue de plusieurs d'entre nous. Quant au transfert possible des hopitaux, la politique gouvernementale à cet égard n'a pas changé.

* * *

[Français]

LES AÉROPORTS

SAINTE-SCHOLASTIQUE—LA REQUÊTE DES EXPROPRIÉS
D'UNE RENCONTRE AVEC LE MINISTRE

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Travaux publics.

Il y a 15 jours, je lui ai présenté une requête signée par les 582 expropriés de Sainte-Scholastique. Le ministre peut-il dire quand il les rencontrera?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà eu le plaisir de rencontrer, à mon bureau, un comité des expropriés de Sainte-Scholastique. Mon collègue, le ministre des Transports et moi-même avons décidé de nous rendre à Sainte-Scholastique au cours des prochains 15 ou 20 jours. La date exacte n'est pas fixée, mais nous sommes actuellement à vérifier les mesures à prendre pour nous assurer que justice sera faite dans tous les cas.

* * *

[Traduction]

LE PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

LA POSITION DU GOUVERNEMENT QUANT AUX
AFFIRMATIONS DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE
RELATIVES À LA HAUSSE ET AUX PROFITS DES
FABRICANTS

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Selon les chiffres du ministère